

**AVIS PUBLIC**

Aux contribuables de la Ville de Brownsburg-Chatham

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, conformément aux articles 319 et 320 de la Loi sur les cités et villes, que le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, à une séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2020 par conférence téléphonique, a adopté la résolution numéro 20-12-430 par laquelle, en dérogation au calendrier des séances pour l'année 2021, il fixe la date de la séance ordinaire du mois de janvier 2021 au **19 janvier 2021 à 19 h** à la salle du **Centre communautaire Louis-Renaud**.

**Donné à Brownsburg-Chatham, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020.**



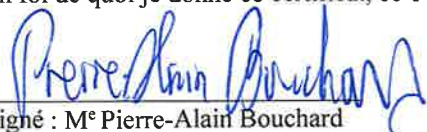
**Pierre-Alain Bouchard,**  
**Greffier et directeur du Service juridique**

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 17<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2020, et en le publiant le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an 2020.



Signé : M<sup>e</sup> Pierre-Alain Bouchard